



Jean-Pierre : 06 78 46 26 11



Sortie petite journée vendredi 14 février 2025 Autour de Saint Chéron

Très agréable rando dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans difficultés, dans un site vallonné (ça monte et ça descend) sur un terrain varié : de l'urbain, en sous-bois et en plaine.

Quelques passages boueux (prévoir guêtres et bâtons si vous avez).

Environ **14 km**, 3h30 de marche

Repas tiré du sac

Point haut : 103 m. Point bas : 57 m. Dénivelé 126m.

N° 2216ETcarte IGN au 25/000°

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 : Parking du cimetière de Saint Chéron, Chemin du Marais

GPS : 48.557048, 2.117908

Indemnité de covoiturage : 4 € 68km

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Pierre la veille.

Parcours

Une boucle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Départ vers le Sud-est, nous descendrons par une sente puis la rue Henri Louin et la rue de Rambouillet nous menant devant l'église Saint-Chéron. Nous ferons un crochet par la mairie et traverserons la rue Charles De Gaulle D116 (prudence). Nous emprunterons, vers le Sud, la ruelle Adolphe Pajadon puis en enfilade, vers l'Est, la D232, la D216 et la rue des Herbage. Nous traverserons le passage à niveau et prendrons à Gauche la rue de la Basignière. De là, nous suivrons le GR1 d'abord vers l'Est puis Nord-est. Arrivé à Breux par la rue des Bergers nous prendrons, vers le Nord-ouest, une sente puis la rue de la Gare. Nous tournerons vers l'Ouest pour entrer dans le parc du Moulin et longer la grande Boëlle puis nous longerons l'Orge jusqu'à la rue de Rimoron et rejoindrons le stade de Breux-Jouy pour notre pique-nique. Nous repartirons vers le Nord-ouest par la rue de Rimoron, traverserons le passage à niveau puis la Rue de la Tuilerie. Nous traverserons la route de Saint Chéron D116 (prudence) et nous monterons en suivant le GR111D jusqu'aux abords du château de Bavielle. Nous prendrons le PR vers le Sud-ouest, traverserons la D132 (prudence) et l'emprunterons sur 50m et continuerons sur le PR. Nous traverserons à nouveau la D132 (prudence) et l'emprunterons sur 60m. Nous tournerons à Gauche pour rejoindre le Chemin du Marais et le parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier